

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

RAPPORT SUR LA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION

°; ùÖäýÙÚø , °° ÅÐøÕ °KK°

ÅÈëÎÆÉê æÅÈëÈëÉÏÆ Æî ÎÈÅÉÀê

âÈÀÏÆëî ÈææÉÅÉÆê° °KK°

SUPPLÉMENT N° 3A



NATIONS UNIES

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

RAPPORT SUR LA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION

” : ùŌãýÙÙø , ” ÅŌøŌ ”κκ°

ÅÈËÎÆÉê œÅÈëÈËËÏÆ Æî ÎÈÅÉÀê

âÈÄÏÆËî ÈææÉÅÉÆê” κκ°

SUPPLÉMENT N° 3A



NATIONS UNIES

ëÛĐ ÑĐøŸ Ûø ÇÛãÛýÛ” κκ°

TABLE DES MATIERES

ANNEXES

	<u>Page</u>
I. Liste des participants	5
II. Ordre du jour	16
III. Incidences administratives et incidences sur le budget-programme des résolutions adoptées par la Commission à sa cinquante et unième session	19
IV. Liste des documents distribués pour la cinquante et unième session de la Commission	30

ANNEXES

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Membres

Algérie

M. Hocine Meghlaoui, M. Reguieg Mokhtar** , Mme Fatma Zohra Ksentini**,
M. Abdellah Laouari**, M. Abdelhamid Bendaoud**, M. Menad Habbak**,
M. Mohamed Hassaine**, M. Lazhar Soualem**, M. Nabil Hattali**,
M. Chaabane Zerrouk**, M. Abdelouahab Hamed**.

Allemagne

M. Gerhart Baum, M. Alois Jelonek*, M. Gunter Pleuger*,
M. Ulrich Rosengarten*, M. Wolfgang Gerz*, M. Dirk Baumgartner**,
M. Christian Much**, M. Otto Schneider**, M. Michael Hasper**, M. Peter
Löffelhardt**, Mme Kathrin Berkenbusch**, M. Markus Böckenförde**.

Angola

M. Georges Rebelo Pinto Chicoti, M. Adriano Parreira,
M. Domingos Culolo, M. João da Cunha Caetano**, M. Carlos Celestino
Silva**, M. Arcanjo Maria do Nascimento**, M. Mário de Azevedo
Constantino**, M. Aniceto da Costa Arãgão**, Mme Ana Maria Azevedo
Chaves**, Mme Palmira Tchopilica**.

Australie

Mme Penelope Anne Wensley, M. Colin Willis**, Sir Ronald Wilson**,
M. Bill Barker**, Mme Corrine Tomkinson**, Mme Victoria Walker**,
Mme Helen McLaughlin**, Mme Ruth Treyde**, Mme Shirley Lithgow**,
Mme Jeanette Grayston**, Mme Jennifer Coulton**, Mme Anna Peios**.

Autriche

M. Winfried Lang, M. Christian Strohal, M. Klaus Fabjan*, M. Andreas
Herdina*, M. Michael Desser*, M. Franz-Josef Homann-Herimberg**,
M. Helmut Böck**, Mme Elke Atzler**, Mme Karin Kneissl**, M. Engelbert
Theuermann**, M. Andreas Riecken**.

Bangladesh

M. Anwar Hashim, M. Abdul Sattar*, M. M. Afsarul Qader**, M. Humayun
Kabir**, M. M. Mijarul Quayes**, M. M. Shameem Ahsan**, M. Nazmul
Quaunine**.

* Suppléant.

** Conseiller.

Bénin

M. Arsene Capo-Chichi, M. Eloi Laourou*.

Bhoutan

M. Jigmi Y. Thinley, M. Yeshey Dorji*, M. Karma T. Rinchhen*, M. Phuntsho Wangdi**.

Brésil

M. Gilberto Vergne Saboia, M. José Augusto Lindgren Alves**, Mme Ana Candida Perez**, M. Antonio Luís Espinola Salgado**, M. Antonio Otávio Sá Ricarte**, Mme Ana Maria de Souza Bierrenbach**, M. Eduardo de Alfonseca Alves de Souza**, M. Mário Vilalva**, Mme Marília Sardenberg Zelner Gonçalves**, Mme Suzanna F. de Oliveira Reichardt**, M. Cláudio Frederico de Matos Arruda**, Mme Silvana Peixoto Dunley**.

Bulgarie

M. Valentin Dobrev, M. Vladimir Sotirov, Mme Liudmila Bojkova*, M. Vesselin Petrov*, M. Atanas Baltov*, M. Valentin Hadjiisky**, Mme Guenka Christova**.

Cameroun

M. François-Xavier Ngoubeyou, M. Charles Tantoh Chebo**, M. Jean Missoup**, M. Louis Paul Ngongo**, Mme Odette Melono**.

Canada

M. Léonard L. Legault, M. Ross Hynes*, M. Andrew McAlister*, Mme Gail Miller*, M. Graham Swan**, M. Peter Splinter**, M. Wayne Lord**, Mme Kerry Buck**, M. Jean Touchette**, M. Gilbert Laurin**, M. Maxwell Yalden**, Mme Anne Bayefsky**, Mme Françoise Roy**, M. Christian Deslauriers**, M. John Dwyer**, M. Yves Lafontaine**, Mme Mary Lou Finlan**, Mme Nicole Rousseau**.

Chili

M. Felipe Portales, M. Luis Lillo*, M. Camilo Sanhueza*, M. Rodrigo Hume*, M. Marcel Young*.

Chine

M. Jin Yongjian, M. Zhang Yishan*, M. Pang Sen*, M. Liu Xinsheng*, M. Chogyal**, M. Du Zhongxing**, M. Lu Junqi**, M. Shen Yongxiang**, M. Liu Zhenmin**, M. Xie Bohua**, M. Wang Min**, M. Qian Long**, Mme Chen Peijie**, Mme Yan Jiarong**.

Colombie

M. Guillermo Alberto González, Mme María Carrizosa de López*, M. Carlos Vicente de Roux*, M. Luis Guillermo Grillo*, M. Juan Carlos Espinosa*, M. Juan Carlos La Rotta*, M. Andrés Rodríguez*, Mme Mónica Lancetta*, Mme Mónica Rug*, M. Carlos Roberto Sáenz Vargas*, M. Juan José Chau Mosquera*.

Côte d'Ivoire

M. Koffi Kouame, M. Sia Bi Sei**, M. Marc Georges Sery**, M. Lia Biento**, M. Ekra Kouassi Florent**.

Cuba

M. José Pérez Novoa, Mme Marianela Ferriol Echevarría*, M. Iván Mora Godoy*, M. Adolfo Curbelo Castellanos**, M. Jorge Lago Silva**, M. Adrián Delgado González**, M. Bernardo Guanache**, Mme Beatriz Santamaría Trujillo**.

Egypte

M. Mounir Zahran, Mme Naela Gabr**, Mme Magda Shahin**, M. Reda Bebars**, M. Ashraf Elmoafi**, M. Mohammad Abul Dahab**, M. Alaa Youssef**, Mlle Amani El Etr**, Mlle Nada Deraz**, M. Alaa El Din Zakaria Youssef**.

El Salvador

M. Carlos Ernesto Mendoza, Mlle Margarita Escobar López**, M. Mauricio Rosales Rivera**, M. José Roberto Mejía Trabanino**, M. José Roberto García Prieto Lemus**, Mme Ana Ligia Escobar Pinel**, Mme Lilian Alvarado-Overdiek**, Mme Sonia Raquel Gallardo**.

Equateur

M. Alfredo Pinoargote Cevallos, M. Fernando Procel Gallegos, M. Francisco Ríofrío Maldonado*, M. Luis Felipe Duchicela**, M. Federico Meneses Espinoza**, M. Gustavo Anda Sevilla**.

Etats-Unis d'Amérique

Mme Geraldine A. Ferraro, M. Daniel L. Spiegel*, Mme Felice D. Gaer**, M. James C. Hormel**, M. Stanley Plesent**, M. David Weissbrodt**, Mme Sally G. Cowal**, Mme Leslie Ann Gerson**, M. John Arbogast**, M. Sheridan W. Bell, III**, M. John R. Crook**, M. Michael H. Dennis**, M. Peter D. Eicher**, M. Gamal R. Graiss**, M. Charles P. Henry**, M. Craig Kuehl**, M. Kevin W. Long**, Mme Cheryl Sim**, M. Steven Wagenseil**, M. Leon Weintraub**, Mme Beverly Zweiben**, Mme Carrie L. Gustafson**, M. Herman Schwartz**, M. Eric P. Schwartz**, M. Howard M. Squadron**, M. Vivian L. Derryck**, M. Morton S. Halperin**, M. John Shattuck**.

Ethiopie

M. Yousuff Ibrahim Omar, M. Mulugeta Zewdie Michael*, M. Fisseha Yimer**, M. Teferi Melesse Desta**, M. Minelik Alemu Getahun**.

Fédération de Russie

M. Serguey Kovalev, M. Viatcheslav Bakhmine*, M. Andrei Kolossovsky*, M. Teimouraz Ramishvili*, M. Valery Lochtchinine**, M. Oleg Malginov**, M. Vladimir Parshikov**, M. Viktor Prokhorov**, M. Alexei Rogov**, M. Evgueni Shoultsev**, M. Andrei Kovalev**, M. Valeri Verdiev**, M. Andrei Nikiforov**, M. Vladimir Dolgoborodov**, M. Youri Boitchenko**, M. Alexei Lyzhenkov**, M. Serguei Neznanov**, M. Nikolai Okinine**, Mme Lidia Siomina**, M. Gennadi Loukiantsev**, Mme Elena Makeeva**, Mme Elena Izotova**.

Finlande

M. Hannu Halinen, M. Risto Veltheim*, M. Pekka Kujasalo**, M. Jaakko Halttunen**, Mme Anne-Marie Nyroos**, Mme Päivi Kaukoranta**, Mme Raili Lahnalampi**, M. Klaus Korhonen**.

France

M. Claude Harel, M. Michel de Bonnecorse*, M. Paul Bouchet**, M. Hubert Colin de Verdière**, M. Robert-Noël Castellani**, M. Alain Sortais**, M. Jacques Lapouge**, M. Didier Talpain**, Mme Maryse Daviet**, M. Pascal Maubert**, M. Charley Causeret**, M. Yves Charpentier**, M. Jean-Paul Bouliou**, Mme Dominique Dagonet**, Mme Sophie Laszlo**, Mme Marion Paradas-Bouveau**, M. Frédéric Desagneaux**, M. Martin Julliard**, Mme Sylvie Crouzier**, M. Gérard Fellous**, Mlle Laurence Dubois**, Mme Renata Carcelen**.

Gabon

M. Alexandre Sambat, M. Emmanuel Mba Allo*, M. Corentin Hervo-Akendengue**, M. Nkele Manva**, Mme Rose Ondo**, M. Wilfrid Otchanga**.

Guinée-Bissau

M. Boubacar Toure, M. Fidelis Cabral d'Almada**.

Hongrie

M. Gyula Szelei K., M. György Boytha*, M. András Dékány*, M. Sándor Szapora**, Mme Agnes Hevesi**, Mme Katalin Tamus**, M. Istvan Lakatos**, Mme Maria Kovácsné Gyetvai**.

Inde

M. Ghulam Nabi Azad, M. Salman Khursheed*, M. Bhuvnesh Chaturvedi**, M. I.K. Gujral**, M. Amal Dutta**, M. Farooq Abdullah**, M. Brajesh Mishra**, M. Soli Sorabjee**, M. Madhukar Gupta**, M. Satish Chandra**, Mme Savitri Kunadi**, Mme Neelam D. Sabharwal**, M. D.P. Srivastava**, M. Navtej Sarna**, M. Hamid Ali Rao**, Mme M. Manimekalai**, M. Amandeep Singh Gill**, M. Inderjeet**, M. A. M. Khusro**, M. Manbir Singh**, M. N.K. Jain**, M. K. Natwar Singh**, M. Salman Haider**, Mme Sujata Mehta**, M. S.K. Rao**, M. V.K. Grover**.

Indonésie

M. Izhar Ibrahim, M. Soemadi Brotodiningrat*, M. Agus Tarmidzi**, M. Adian Silalahi**, M. Hassan Wirajuda**, M. Makmur Widodo**, M. Eddy Pratomo**, Mme Dienne Moehario**, M. Leonardo dos Reis**, M. Arif Oegroseno**, M. Salvador Ximenes Soares**.

Italie

M. Paolo Torella di Romagnano, M. Roberto Toscano*, M. Daniele Verga**, Mme Carla Zuppetti Marini**, Mme Giovannella Rossi Perotti**, M. Patrizio Fondi**, M. Leonardo Bencini**, M. Fausto Pocar**, M. Luigi Citarella**.

Japon

M. Minoru Endo, M. Shunji Maruyama*, M. Shohei Naito*, M. Takashi Koezuka*, Mme Mari Miyoshi**, M. Keiichi Aizawa**, M. Masaaki Sato**, Mme Mayuko Katsumoto**, M. Hiroshi Matsuura**, M. Jiro Usui**, M. Yuki Yoshi Asami**, M. Tsuyoshi Ishimoto**, Mme Mari Tomita**.

Malaisie

M. Tan Sri Dato' Musa Hitam, M. Tan Sri Razali Ismail*, M. Haron Siraj*, M. Tan Seng Sung*, Mme Puan Sri Zulaikha Musa**, M. Abdullah Haji Satar**, M. Kamal Yan Yahaya**, M. Muhamad Sauffee Ab. Muain**, M. Mazlan Muhammad**, Mme Christina Lee Chin Kee**, M. Abdullah Faiz Mohd. Zain**, Mme Rohana Ramli**, M. Rostam A. Salleh**, M. Walter Fernandis**.

Malawi

Mme S. Maluwa.

Maurice

M. Joseph Michel Dedans, M. Patrice Eugène Cure*, M. Renganaden Munisamy**.

Mauritanie

M. Mohamed Saleck Ould Mohamed Lemine, M. Ba Abdoul*, M. Sidney Sokhona**, M. Mohamed Lemine Ould Dahi**.

Mexique

M. Claude Heller, Mme Eréndira Paz Campos**, M. Juan Manuel Gómez-Robledo**, M. Porfirio Thierry Muñoz-Ledo **.

Népal

M. Bal Ram K.C., M. Banmali Prasad Lacoul*, M. Ram Babu Dhakal*.

Nicaragua

M. José Bernard Pallais, M. Lester Mejía Solís, M. Mario Castellón*, M. Norman Miranda Castillo*, Mme Maritza Fonseca**, M. Alvaro Porta Balladares**, M. Danilo Rosales Díaz**, M. Fernando Ruiz**, M. Max Stadthagen**.

Pakistan

M. Sharifuddin Pirzada, M. Iqbal Akhund**, M. Shafqat Mahmood**, M. Masood Kauser**, M. Rao Sikandar Iqbal**, M. George Clement**, M. Rana Chandar Singh**, Mme Nasira Iqbal**, M. Ahmad Kamal**, M. Munir Akram**, M. Khalid Aziz Babar**, M. Jalil Abbas Jillani**, M. M. Masood Khan**, M. Malik Azhar Ellahi**, Mme Kehkeshan Azhar**, M. Irfan Baloch**, M. A.S. Babar Hashmi**, M. M. Azam Alvi**, M. Shamim Raza**.

Pays-Bas

M. Peter P. van Wulfften Palthe, M. Laurent L. Stokvis*, M. Barend C.A.F. van der Heijden*, M. René-Christophe Aquarone*, M. Tidlo P. Hofstee**, M. Willem Van Reenen**, M. Roeland A.A. Böcker**, M. Pieter M. van Donkersgoed**, M. Henk-Cor van der Kwast**, M. Tiemo D.J. Oostenbrink**, Mme Paula H. Sastrowijoto**, M. Jean-Pierre Bardoul**.

Pérou

M. Fernando Vega Santa-Gadea, M. José Urrutia, M. Gilbert Chauny*, M. Julio Florián*, M. Antonio García*, Mme Romy Tincopa*, M. Eduardo Pérez del Solar*.

Philippines

M. Hector K. Villarroel, Mme Lilia R. Bautista, M. Jaime J. Yambao**, Mme Ruth S. Limjuco**, Mme Olivia V. Palala**, Mme Lourdes O. Yparraguirre**, Mme Bernarditas de Castro-Muller**, M. Sedfrey A. Ordoñez**, M. Narciso Monteiro**.

Pologne

M. Ludwik Dembinski, M. Jan Woroniecki*, M. Roman Kuzniar*, M. Janusz Stanczyk**, M. Krzysztof Drzewicki**, Mme Jolanta Hajduk-Wykretowicz**, M. Jacek Tyszko**, Mme Aleksandra Gospodarczyk**.

République de Corée

M. Seung Ho, M. Chang Il Park*, M. Myung-Chul Hahm**, M. Joon Hee Lee**,
M. Jae-Hong Lim**, M. Young Sam Ma**, M. Ghee Whan Kim**, M. Jae-Man
Yu**, Mlle Ji Hyun Kong**.

République dominicaine

Mme Rhadys Abreu de Polanco, Mme Angelina Bonetti Herrera*.

Roumanie

M. Romulus Neagu, M. Ioan Maxim, M. Alexandru Niculescu*, M. Tudor
Mircea*, M. Sergiu Margineanu**, M. Toni Grebla**, M. Laurentiu Pachiu**.

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

M. Henry Steel, M. Nigel C. R. Williams*, Mme Sarah Foulds*, M. Edward
G. M. Chaplin**, M. Philip Astley**, M. Rob Vaughn- Fenn**, M. Ian
C. Barnard**, Mme Liz Ripard**, M. Huw Llewellyn**, Mme Emer
M. Doherty**, M. Paul Bentall**, Mme Alice Burnett**, M. Rob Gladwin**.

Soudan

M. Abdelaziz Shiddo, M. Ali Ahmed Sahloul**, M. Mahdi Ibrahim Mohamed**,
M. Ahmed Elmufti**, M. Abdelmoneim Hassan**, M. Kuol Alor Kuol**,
M. Mohamed A. A. Elkarib**, M. Siraj Eldin H. Yousif**, M. Alier Deng
Ruai**, M. Yassir Sid Ahmed**, M. Mohamed Yousif Hassan**, M. Osman Omer
Rudwan**, M. Mustafa Elkheir Abubakr**.

Sri Lanka

M. Bernard A.B. Goonetilleke, Mme Lalani Perera*, M. W.P.R.B.
Wickremasinghe*, M. Aliyar Lebbe Abdul Azeez**, Mme N. Mayadunne**.

Togo

M. Roland Y. Kpotsra, M. Komi Gnondoli**, M. Aboudou Assouma**, M. Ata
Messan Ajavon**, M. Nolana Ta-Ama**.

Venezuela

M. Alfredo Tarre Murzi, M. Naudy Suárez Figueroa**, Mme Violeta Fonseca
Ocampos**, Mme Lesbia Yaneth Arocha Rivas**.

Zimbabwe

M. Y. Omerjee, M. Tichaona Joseph B. Jokonya**, M. Bradah Silvester
Maunganidze**, M. David Hamadziripi**, Mme Judy Nambewe Ndaona**,
M. Kossam Mupezeni**, M. Maxwell Chikorowonda**, M. Farai George
Chiweshe**.

Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies représentés
par des observateurs

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brunéi Darussalam, Burundi, Cambodge, Chypre, Costa Rica, Croatie, Danemark, Dominique, Emirats arabes unis, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Iles Salomon, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malte, Maroc, Monaco, Mongolie, Myanmar, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Suède, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Viet Nam, Yémen, Zaïre, Zambie.

Etats non membres représentés par un observateur

Saint-Siège, Suisse.

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Commission d'indemnisation des Nations Unies, Corps commun d'inspection, Département de l'information, Département des affaires humanitaires, Office des Nations Unies à Vienne.

Organes de l'Organisation des Nations Unies

Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Groupe de travail sur les populations autochtones, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador, Programme alimentaire mondial, Programme des Nations Unies pour le développement, Volontaires des Nations Unies.

Institutions spécialisées

Fonds monétaire international, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation internationale du Travail, Organisation mondiale de la santé.

Organisations intergouvernementales

Conseil de l'Europe, Ligue des Etats arabes, Organisation de la Conférence islamique, Organisation de l'unité africaine, Organisation arabe du travail, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation internationale de police criminelle, Organisation internationale pour les migrations, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Union européenne.

Institutions nationales

Comisión Nacional de Derechos Humanos (Mexique), Comité supérieur des droits de l'homme et des libertés fondamentales (Tunisie), Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (Cameroun), Human Rights and Equal Opportunity Commission (Australie), National Human Rights Commission (Inde), Observatoire national des droits de l'homme (Algérie).

Mouvements de libération nationale

Palestine.

Autres organisations

Bureau indépendant pour les questions humanitaires, Comité international de la Croix-Rouge, Fédération internationale de la Croix-Rouge et des Sociétés du Croissant-Rouge, Secrétariat pour les pays du Commonwealth.

Organisations non gouvernementales

Catégorie I

Alliance internationale des femmes, Confédération internationale des syndicats libres, Confédération mondiale du travail, Congrès du monde islamique, Conseil international de l'action sociale, Conseil international des agences bénévoles, Conseil international des femmes, Fédération démocratique internationale des femmes, Fédération mondiale de la jeunesse démocratique, Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies, International Save the Children Alliance, Ligue islamique mondiale, Mouvement international ATD quart monde, Mouvement international des jeunes et des étudiants pour les Nations Unies, Union interparlementaire, Zonta International.

Catégorie II

Agence islamique de secours, American Association of Retired Persons, Amnesty International, Association africaine d'éducation pour le développement, Association américaine de juristes, Association des femmes pakistanaises, Association du monde indigène, Association internationale contre la torture, Association internationale de droit pénal, Association internationale des juristes démocrates, Association internationale pour la défense de la liberté religieuse, Association internationale pour la liberté religieuse, Association juridique de l'Asie et du Pacifique, Association mondiale des guides et des éclaireuses, Association mondiale pour la réadaptation psychosociale, Bureau international catholique de l'enfance, Caritas Internationalis, Change, Coalition internationale Habitat, Comité consultatif mondial de la société des Amis, Comité de coordination d'organisations juives, Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants en Afrique, Comité international pour la sécurité et la coopération européennes, Commission de défense des droits de l'homme en Amérique centrale, Commission des Eglises pour les affaires internationales du Conseil oecuménique des Eglises, Commission des juristes andins, Commission internationale catholique pour les migrations, Commission internationale de juristes, Communauté internationale baha'ie, Conférence circumpolaire inuit, Conférence des Eglises européennes, Conférence des femmes de toute l'Inde, Conférence mondiale des religions pour la paix, Congrès juif mondial, Conseil international des femmes juives, Conseil international des sciences sociales, Conseil international des services juifs de

bienfaisance et d'assistance sociale, Conseil international des traités indiens, Conseil international du droit de l'environnement, Conseil mondial des peuples indigènes, Conseil national des femmes allemandes, Défense des enfants - International, Entraide universitaire mondiale, Fédération abolitionniste internationale, Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux, Fédération générale des femmes arabes, Fédération internationale des assistants sociaux et des assistantes sociales, Fédération internationale des droits de l'homme, Fédération internationale des femmes des carrières juridiques, Fédération internationale des femmes diplômées des universités, Fédération internationale Terre des Hommes, Fédération latino-américaine des associations des familles des détenus disparus, Fédération luthérienne mondiale, Fédération mondiale des femmes méthodistes, Fédération mondiale pour la santé mentale, Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants, France-Libertés - Fondation Danielle Mitterrand, Groupement international de travail pour les affaires indigènes, Human Rights Advocates, Inc., Human Rights Internet, Human Rights Watch, Indian Institute for Non-Aligned Studies, Institut international de droit humanitaire, International Human Rights Law Group, International Islamic Federation of Student Organizations, Internationale de l'éducation, Internationale démocrate chrétienne, Internationale des résistants à la guerre, Lawyers Committee for Human Rights, Ligue internationale des droits de l'homme, Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples, Mouvement fédéraliste mondial, Mouvement international de la réconciliation, Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples, Mouvement mondial des mères, Organisation arabe des droits de l'homme, Organisation internationale de développement des ressources indigènes, Organisation internationale des femmes sionistes, Organisation internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, Organisation internationale pour le développement de la liberté d'enseignement, Pax Christi International, Pax Romana, Penal Reform International, Refugee Policy Group, Reporters sans frontières, Robert F. Kennedy Memorial, Sentiers de la paix, Service international pour les droits de l'homme, Service, paix et justice en Amérique latine, Sierra Club Legal Defense Fund, Inc., Société anti-esclavagiste, Société mondiale de victimologie, Société pour les peuples menacés, Susila Dharma International Association, Union des associations internationales, Union des avocats arabes, Union des juristes arabes, Union internationale des avocats, Union internationale des jeunes démocrates chrétiens, Union mondiale des femmes rurales, Union mondiale des organisations féminines catholiques, Worldview International Foundation.

Liste

Alliance réformée mondiale, Amis de la Terre international, Article XIX: The International Centre against Censorship, Association catholique internationale de services pour la jeunesse féminine, Association internationale des éducateurs pour la paix du monde, Association mondiale pour l'école instrument de paix, Association pour les études internationales, Bureau international de la paix, Centre de la tribune internationale de la femme, Centre Europe-Tiers Monde, Christian Solidarity International, Citoyens planétaires, Comité mondial pour la liberté de la presse, Communauté mondiale de vie chrétienne, Conseil mondial de la paix, Environnement et développement du tiers monde, Fédération internationale de l'ACAT, Fédération internationale des journalistes libres, Fédération internationale des mouvements d'adultes ruraux catholiques, Fédération internationale des PEN Clubs, Fédération internationale pour la protection des droits des minorités ethniques, religieuses, linguistiques et

autres, Forum culturel asiatique sur le développement, Grand Conseil des Crees (du Québec), Groupement pour les droits des minorités, Indian Law Resource Centre, Institut international du développement durable, Institut international du théâtre, International Educational Development, Inc., Jeunesse étudiante catholique internationale, Libération, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, Mouvement du tiers monde contre l'exploitation des femmes, Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme, Mouvement international des faucons, Organisation mondiale contre la torture / SOS torture, Procedural Aspects of International Law Institute, Regional Council on Human Rights in Asia, Saami Council, Servas International, Survival International, Unda - Association catholique internationale pour la radio et la télévision, Union internationale humaniste et laïque, Union mondiale pour le judaïsme libéral.

Annexe II

ORDRE DU JOUR

1. Election du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Organisation des travaux de la session
4. Question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine
5. Violations des droits de l'homme en Afrique australe : rapport du Groupe spécial d'experts
6. Surveillance et soutien du passage à la démocratie en Afrique du Sud
7. Question de la jouissance effective, dans tous les pays, des droits économiques, sociaux et culturels proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et étude des problèmes particuliers que rencontrent les pays en développement dans leurs efforts tendant à la réalisation de ces droits de l'homme, et notamment des problèmes relatifs au droit à un niveau de vie suffisant; à la dette extérieure, aux politiques d'ajustement économique et à leurs effets sur la jouissance effective des droits de l'homme, en particulier quant à l'application de la Déclaration sur le droit au développement
8. Question de la réalisation du droit au développement
9. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et son application aux peuples assujettis à une domination coloniale ou étrangère, ou à l'occupation étrangère
10. Question des droits de l'homme de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement, en particulier :
 - a) Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;
 - b) Etat de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;
 - c) Question des disparitions forcées ou involontaires;
 - d) Question concernant un projet de protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
11. Action visant à encourager et développer davantage le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et, notamment, question du programme et des méthodes de travail de la Commission :

- a) Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
 - b) Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme;
 - c) Rôle de coordination du Centre pour les droits de l'homme au sein des organes de l'Organisation des Nations Unies et de leurs mécanismes s'occupant de la promotion et de la protection des droits de l'homme;
 - d) Droits de l'homme, exodes massifs et personnes déplacées
12. Question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, où qu'elle se produise dans le monde, en particulier dans les pays et territoires coloniaux et dépendants, et notamment :
- a) Question des droits de l'homme à Chypre;
 - b) Etude des situations qui semblent révéler l'existence d'un ensemble de violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme, conformément à la résolution 8 (XXIII) de la Commission et aux résolutions 1235 (XLII) et 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social : rapport du Groupe de travail des situations créé en vertu de la résolution 1990/41 du Conseil économique et social, en date du 25 mai 1990
13. Mesures destinées à améliorer la situation et à faire respecter les droits de l'homme et la dignité de tous les travailleurs migrants
14. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique
15. Application de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid
16. Mise en oeuvre du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale
17. Etat des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme
18. Bon fonctionnement des organes créés en application des instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme
19. Rapport de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités sur les travaux de sa quarante-sixième session :
- a) Questions relatives aux autochtones
20. Droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques
21. Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme

22. Application de la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction
23. Elaboration d'une déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus
24. Droits de l'enfant, notamment :
 - a) Etat de la Convention relative aux droits de l'enfant;
 - b) Rapport du Rapporteur spécial chargé d'étudier la question de la vente d'enfants;
 - c) Programme d'action pour l'élimination de l'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine;
 - d) Question d'un projet de protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants, ainsi que les mesures de base nécessaires pour prévenir et éliminer ces pratiques
25. Suivi de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme
26. Le rôle des jeunes dans la promotion et la protection des droits de l'homme, y compris la question de l'objection de conscience au service militaire
27. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session de la Commission
28. Rapport de la Commission au Conseil économique et social sur les travaux de sa cinquante et unième session

Annexe III

INCIDENCES ADMINISTRATIVES ET INCIDENCES SUR LE BUDGET-PROGRAMME
DES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION
A SA CINQUANTE ET UNIEME SESSION

1. A sa cinquante et unième session, la Commission des droits de l'homme a adopté quatre résolutions qui ont des incidences sur le budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995, et qui portent sur de nouvelles activités ou élargissent considérablement des activités déjà approuvées.
2. Avant de prendre une décision sur ces résolutions, et conformément à l'article 13.1 du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'article 28 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission a entendu un exposé préliminaire indiquant les ressources additionnelles qui seraient nécessaires pour exécuter ces mandats nouveaux ou élargis; elle a également été informée qu'un document exposant dans le détail les incidences de ces résolutions sur le budget-programme serait présenté au Conseil économique et social lorsqu'il examinerait le rapport de la Commission.
3. Les incidences administratives et les incidences sur le budget-programme des quatre résolutions adoptées par la Commission des droits de l'homme à sa cinquante et unième session figurent ci-après.
4. Ces incidences sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau récapitulatif des incidences administratives et des incidences sur le budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995 des résolutions adoptées par la Commission des droits de l'homme à sa cinquante et unième session
(En dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Résolutions	Chapitre 21 Droits de l'homme	Chapitre 25E Services de conférence	Total
1995/17 Le droit au développement	46 800	152 700	199 500
1995/28 Décennie internationale des populations autochtones		94 100	94 100
1995/32 Création d'un groupe de travail de la Commission des droits de l'homme chargé d'élaborer un projet de déclaration conformément au paragraphe 5 de la résolution 49/214 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1994		165 200	165 200
1995/91 Situation des droits de l'homme au Rwanda	549 500		549 500
TOTAL	596 300	412 000	1 008 300

I. INCIDENCES SUR LE BUDGET-PROGRAMME

Résolution 1995/17. Le droit au développement

A. Demandes formulées dans la résolution

5. Au paragraphe 9 de sa résolution 1995/17, la Commission des droits de l'homme a décidé que le Groupe de travail sur le droit au développement tiendra deux sessions, d'une durée de deux semaines chacune, en avril et septembre 1995, respectivement, pour formuler les recommandations à présenter à la Commission à sa cinquante-deuxième session.

B. Relation entre les demandes et le programme de travail

6. Les activités exposées ci-dessus relèvent du programme 35, "Promotion et protection des droits de l'homme", sous-programme 2, "Elimination et prévention de la discrimination et protection des minorités et des groupes vulnérables", du plan à moyen terme pour la période 1992-1997, tel qu'il a été révisé (A/47/6/Rev.1).

7. Ces activités entrent également dans le cadre du sous-programme 2 du chapitre 21 (Droits de l'homme) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995, au titre de l'élément et des rubriques suivants :

Sous-programme 2. Elimination et prévention de la discrimination et protection de minorités et des groupes vulnérables

Activités : 1. Services fournis aux organes délibérants

b) Services techniques : session de la Commission des droits de l'homme et sessions des groupes de travail et du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones.

C. Activités à entreprendre pour donner suite aux demandes

8. Conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la résolution 1995/17, le Groupe de travail sur le droit au développement tiendra deux sessions, d'une durée de deux semaines chacune, en avril et en septembre 1995 respectivement, pour formuler les recommandations à présenter à la Commission à sa cinquante-deuxième session. Il y aurait donc une session de plus au cours de l'année par rapport à ce qui avait été prévu par la Commission lors de la création du Groupe de travail en 1993.

9. Par conséquent, des ressources additionnelles destinées à couvrir les frais de voyage et les indemnités de subsistance ainsi que le coût des services de conférence d'une session supplémentaire de dix jours de travail seront nécessaires.

D. Modifications à apporter au programme de travail

10. Il n'y a pas lieu de modifier le texte explicatif du programme de travail.

E. Ressources additionnelles nécessaires calculées sur la base
du coût intégral

11. Les coûts estimatifs des activités susmentionnées se répartissent
comme suit :

Chapitre 21

(En dollars
des Etats-Unis
d'Amérique)

Frais de voyage et de subsistance de huit experts 46 800

II. Chapitre 25E

Services de conférence (Genève)

Service des séances (10 séances en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe)	61 800
Documentation préliminaire (32 pages en anglais, espagnol et français)	18 600
Documentation en cours de session (60 pages en anglais, espagnol et français)	33 800
Documentation après session (32 pages en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe)	36 200
Autres dépenses	<u>2 300</u>
Total, chapitre 25E	152 700
Total général	<u>199 500</u>

F. Possibilités d'imputation sur le budget

12. On se rappellera que, conformément à la résolution 1994/21 de la Commission des droits de l'homme, le Groupe de travail sur le droit au développement a tenu une session supplémentaire en 1994. Le montant additionnel nécessaire (45 000 dollars) avait été imputé sur les crédits ouverts.

13. Comme indiqué ci-dessus, le montant nécessaire à la tenue d'une session supplémentaire en 1995 s'élève à 46 800 dollars. Ce montant correspond aux fonds additionnels nécessaires en plus des ressources déjà prévues dans le budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995 pour les activités du Groupe de travail. Il apparaît à ce stade que ces dépenses additionnelles ne pourront pas être imputées sur les crédits inscrits au chapitre 21 (Droits de l'homme) du budget-programme de cet exercice biennal.

14. On trouvera au paragraphe 49 ci-après des précisions sur le calcul du coût des services de conférence.

G. Ressources additionnelles à prévoir

15. Si le Conseil économique et social approuve la résolution 1995/17 de la Commission des droits de l'homme, un montant additionnel de 46 800 dollars sera nécessaire au titre du chapitre 21 du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995.

H. Fonds de réserve

16. En ce qui concerne un éventuel prélèvement sur le fonds de réserve pour financer les activités découlant de la résolution, voir le paragraphe 48 ci-après.

Résolution 1995/28. Décennie internationale des populations autochtones

A. Demandes formulées dans la résolution

17. Au paragraphe 5 de la résolution 1995/28, la Commission des droits de l'homme a pris acte de la demande formulée par l'Assemblée générale en vue de la création, au Centre pour les droits de l'homme, d'un groupe dont le rôle sera de fournir un appui aux activités du Centre concernant les populations autochtones, et en particulier de planifier, de coordonner et de mener à bien les activités relatives à la Décennie.

18. Au paragraphe 6 de la même résolution, la Commission a pris également acte de la recommandation formulée par l'Assemblée générale tendant à ce qu'une deuxième réunion technique sur la planification de la Décennie soit organisée immédiatement avant la treizième session du Groupe de travail sur les populations autochtones de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, ainsi que de sa décision tendant à envisager lors d'une session ultérieure de convoquer, à des intervalles appropriés au cours de la Décennie, des réunions de planification et d'examen.

B. Relation entre les demandes et le programme de travail

19. Les activités exposées ci-dessus relèvent du programme 35, "Promotion et protection des droits de l'homme", sous-programme 2, "Elimination et prévention de la discrimination et protection des minorités et des groupes vulnérables", du plan à moyen terme pour la période 1992-1997, tel qu'il a été révisé (A/47/6/Rev.1).

20. Ces activités entrent dans le cadre du sous-programme 2, "Elimination et prévention de la discrimination et protection des minorités et des groupes vulnérables", du chapitre 21 (Droits de l'homme) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995.

C. Activités à entreprendre pour donner suite aux demandes

21. En ce qui concerne le paragraphe 5 de la résolution 1995/28, on se rappellera que conformément aux recommandations de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (A/CONF.157/23), deux postes de personnel temporaire (un poste P-4 et un poste d'agent des services généraux) ont déjà été inscrits au budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995 pour faciliter la coordination du programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones.

22. Conformément aux dispositions du paragraphe 6 de la résolution, il est prévu que le Centre pour les droits de l'homme organise une deuxième réunion technique à composition non limitée de la Commission des droits de l'homme sur la planification de la Décennie, qui se tiendra les 17 et 18 juillet 1995, c'est-à-dire immédiatement avant la treizième session du Groupe de travail sur les populations autochtones.

D. Modifications à apporter au programme de travail

23. Il faudra modifier la rubrique "Activités" du texte explicatif concernant le sous-programme 2 du chapitre 21 en ajoutant une référence aux "réunions techniques de planification de la Décennie internationale des populations autochtones" à l'alinéa c (Groupes spéciaux d'experts ... ») du paragraphe 1 intitulé "Services fournis aux organes délibérants".

E. Ressources additionnelles nécessaires calculées sur la base du coût intégral

24. Les services fonctionnels nécessaires pour la réunion technique seront fournis par le Centre pour les droits de l'homme et financés à l'aide de ressources déjà prévues au chapitre 21 (Droits de l'homme) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995. Le coût intégral des services de conférence à assurer au Groupe de travail sur les populations autochtones se répartit comme suit :

Chapitre 25E

(En dollars
des Etats-Unis
d'Amérique)

Services de conférence (Genève)

Service des séances (4 séances en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe)	17 300
Documentation préliminaire (32 pages en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe)	30 600
Documentation en cours de session (10 à 15 pages en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe)	14 600
Documentation après session (32 pages en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe)	30 600
Autres dépenses	<u>1 000</u>
Total	<u>94 100</u>

25. On trouvera au paragraphe 49 ci-après des précisions sur le calcul du coût des services de conférence.

Résolution 1995/32. Création d'un groupe de travail de la Commission des droits de l'homme chargé d'élaborer un projet de déclaration conformément au paragraphe 5 de la résolution 49/214 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1994

A. Demandes formulées dans la résolution

26. Au paragraphe 1 de la résolution 1995/32, la Commission des droits de l'homme a décidé de créer à titre prioritaire, par imputation sur les ressources dont dispose déjà globalement l'Organisation des Nations Unies, un groupe de travail intersessions à composition non limitée de la Commission des droits de l'homme, chargé exclusivement d'élaborer un projet de déclaration, à la lumière du projet contenu dans l'annexe à la résolution 1994/45 de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, en date du 26 août 1994, intitulée "Projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones", pour examen et adoption par l'Assemblée générale dans le courant de la Décennie internationale des populations autochtones.

27. Au paragraphe 3 de la même résolution, la Commission a demandé que le Groupe de travail se réunisse dès que possible en 1995 pendant dix jours ouvrables.

B. Relation entre les demandes et le programme de travail

28. Les activités exposées ci-dessus relèvent du programme 35, "Promotion et protection des droits de l'homme", sous-programme 2, "Elimination et prévention de la discrimination et protection des minorités et des groupes vulnérables", du plan à moyen terme pour la période 1992-1997, tel qu'il a été révisé (A/47/6/Rev.1).

29. Ces activités entrent également dans le cadre du sous-programme 2, "Elimination et prévention de la discrimination et protection des minorités et des groupes vulnérables", du chapitre 21 (Droits de l'homme) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995.

C. Activités à entreprendre pour donner suite aux demandes

30. Le Centre pour les droits de l'homme réunira pendant dix jours ouvrables, en automne 1995, un groupe de travail à composition non limitée de la Commission des droits de l'homme.

D. Ressources additionnelles nécessaires calculées sur la base du coût intégral

31. Les services fonctionnels nécessaires au Groupe de travail seront fournis par le Centre pour les droits de l'homme et financés à l'aide des ressources déjà prévues au chapitre 21 (Droits de l'homme) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995. Les coûts estimatifs des services de conférence se répartissent comme suit :

Chapitre 25E

(En dollars
des Etats-Unis
d'Amérique)

Services de conférence (Genève)

Service des séances (20 séances en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe)	130 700
Documentation préliminaire (32 pages en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe)	30 000
Autres dépenses	<u>4 500</u>
Total	<u>165 200</u>

32. On trouvera au paragraphe 49 ci-après des précisions sur le calcul du coût des services de conférence.

Résolution 1995/91. Situation des droits de l'homme au Rwanda

A. Demandes formulées dans la résolution

33. Au paragraphe 19 de sa résolution 1995/91, la Commission des droits de l'homme a décidé de proroger d'un an le mandat du Rapporteur spécial, tel qu'il est énoncé dans sa résolution S-3/1 du 25 mai 1994, et a prié celui-ci de formuler des recommandations sur les situations qui pourraient appeler la fourniture d'une assistance technique.

34. Au paragraphe 20 de la même résolution, la Commission a prié le Secrétaire général de fournir toutes les ressources nécessaires au Rapporteur spécial, compte tenu du plan opérationnel établi aux fins de l'opération sur le terrain pour les droits de l'homme au Rwanda et de la nécessité de déployer un nombre suffisant de spécialistes des droits de l'homme sur le terrain, pour aider le Rapporteur spécial à s'acquitter de son mandat.

35. Au paragraphe 21 de la résolution, la Commission a également prié le Secrétaire général de prendre les mesures voulues pour dégager les moyens financiers et humains nécessaires à l'exécution de programmes d'assistance technique et de services consultatifs, en particulier dans le domaine de l'administration de la justice, comme l'a demandé le Gouvernement rwandais.

B. Relation entre les demandes et le programme de travail

36. Les activités auxquelles il est fait référence aux paragraphes 19 et 20 de la résolution relèvent du programme 35, "Promotion et protection des droits de l'homme", sous-programme 1, "Application des instruments internationaux et procédures", du plan à moyen terme pour la période 1992-1997, tel qu'il a été révisé (A/47/6/Rev.1).

37. Ces activités entrent également dans le cadre du sous-programme 1 du chapitre 21 (Droits de l'homme) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995, au titre de l'élément et des rubriques suivants :

Sous-programme 1. Application des instruments internationaux et procédures

Activités : 1. Coopération internationale

a) Règlement des différends, missions spéciales, bons offices, missions d'enquête, secours d'urgence et secours humanitaires, et services juridiques :

- i) Aider les rapporteurs, représentants et autres personnalités spécialement désignés (que l'approche soit thématique ou par pays) à examiner les violations des droits de l'homme, mener des études ou des enquêtes sur les situations et les cas dont il est fait état, et faire rapport à la Commission des droits de l'homme ou à l'Assemblée générale.

C. Activités à entreprendre pour donner suite aux demandes

38. En 1995, le Rapporteur spécial effectuera quatre voyages, de cinq jours ouvrables chacun, à Genève, pour tenir des consultations avec le Centre pour les droits de l'homme, étudier les documents et éléments d'information reçus, s'entretenir avec des représentants de gouvernements et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et préparer son rapport. Il se rendra également à New-York en novembre pour cinq jours ouvrables afin de présenter son rapport à l'Assemblée générale.

39. Le Rapporteur spécial, accompagné d'un fonctionnaire du Centre pour les droits de l'homme, effectuera trois missions, de dix jours chacune, sur le terrain au Rwanda et dans les pays voisins.

40. Des dispositions seront prises pour maintenir les ressources approuvées en 1994 au titre des services techniques destinés au Rapporteur spécial, à savoir une équipe de six spécialistes des droits de l'homme en poste au Rwanda et deux secrétaires recrutés sur le plan local.

41. Il est prévu que l'exécution du programme de coopération technique dans le domaine des droits de l'homme, y compris la fourniture de services consultatifs en matière d'administration de la justice, sera financée par des ressources extrabudgétaires. A cet effet, le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a récemment lancé un appel afin que des contributions soient versées au Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme.

D. Ressources additionnelles nécessaires calculées sur la base du coût intégral

42. Les coûts estimatifs des activités susmentionnées se répartissent comme suit :

Chapitre 21

(En dollars
des Etats-Unis
d'Amérique)

A. Voyage du Rapporteur spécial

Quatre voyages à Genève pour des consultations au Centre pour les droits de l'homme (5 jours chacun)	14 000
Un voyage à New-York pour présenter son rapport à l'Assemblée générale (5 jours ouvrables)	4 000
Trois missions sur le terrain au Rwanda et dans les pays voisins (10 jours ouvrables chacune)	13 000
Frais généraux (estimés à 500 dollars par mission sur le terrain)	<u>1 500</u>
Total A	<u>32 500</u>

B. Frais de voyage de fonctionnaires du
Centre pour les droits de l'homme

Trois missions sur le terrain d'un membre du Centre accompagnant le Rapporteur spécial (10 jours ouvrables chacune)	<u>17 000</u>
---	---------------

C. Activités sur le terrain

Assistance temporaire générale : Dix mois de travail pour six fonctionnaires de la classe P-3 et deux agents des services généraux	490 000
Divers	<u>10 000</u>
Total C	<u>500 000</u>
Total général	<u><u>549 500</u></u>

E. Possibilités d'imputation sur le budget

43. A sa quarante-neuvième session, l'Assemblée générale a approuvé des ressources additionnelles d'un montant de 539 700 dollars au titre du chapitre 21 (Droits de l'homme) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995 pour financer les activités supplémentaires découlant de la résolution 1994/S-3/1 de la Commission des droits de l'homme, que le Conseil

économique et social avait faite sienne à sa session extraordinaire de juin 1994 dans sa décision 1994/223 concernant la nomination du Rapporteur spécial chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Rwanda.

44. Les ressources susmentionnées correspondent aux besoins pour la période allant de juillet 1994 jusqu'à la fin de février 1995. Par conséquent, aucune ressource n'a été prévue au budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995 au titre des dépenses supplémentaires (549 500 dollars) entraînées par la prorogation d'un an du mandat du Rapporteur spécial. Il apparaît à ce stade que les dépenses ne pourront pas être imputées sur les ressources inscrites au chapitre 21 (Droits de l'homme) du budget-programme de cet exercice.

F. Ressources additionnelles à prévoir

45. Si le Conseil économique et social approuve la résolution 1995/91 de la Commission des droits de l'homme, il faudra un montant additionnel de 549 500 dollars au titre du chapitre 21 du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995.

G. Fonds de réserve

46. En ce qui concerne un éventuel prélèvement sur le fonds de réserve pour financer les activités découlant de la résolution, voir le paragraphe 48 ci-après.

II. RESUME

47. Pour mener à bien les activités prévues dans les résolutions indiquées ci-dessus, il faudrait inscrire au budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995 un montant additionnel de 596 300 dollars au titre du chapitre 21 (Droits de l'homme) et un montant additionnel de 412 000 dollars au titre du chapitre 25E (Services de conférence).

Ressources nécessaires pour le Centre pour les droits de l'homme (chap. 21)

48. Conformément à la procédure approuvée par l'Assemblée générale dans ses résolutions 41/213 du 19 décembre 1986 et 42/211 du 21 décembre 1987, un fonds de réserve est créé à chaque exercice biennal pour couvrir les dépenses additionnelles résultant de décisions prises par les organes délibérants et qui n'ont pas été inscrites dans le budget-programme. En vertu de la même procédure, si les dépenses additionnelles envisagées dépassent les ressources du fonds de réserve, elles ne peuvent être inscrites au budget que moyennant un transfert de ressources provenant de domaines de moindre priorité ou la modification d'activités en cours, faute de quoi les activités nouvelles doivent être reportées à un exercice biennal ultérieur. Il apparaît qu'aucune décision n'a été prise en vue d'arrêter, de reporter, de réduire ou de modifier des activités prévues au chapitre 21 du budget-programme de l'exercice 1994-1995 pour pouvoir mener à bien les nouvelles activités prescrites. S'il se révèle impossible de financer le coût de ces nouvelles activités à l'aide du fonds de réserve, il faudra peut-être remettre à plus tard la mise en oeuvre des résolutions considérées, conformément aux directives régissant l'utilisation et le fonctionnement du fonds de réserve que l'Assemblée générale a adoptées dans sa résolution 42/211 du 21 décembre 1987.

Coûts des services de conférence (chap. 25E)

49. Comme on l'a indiqué plus haut, le coût des services de conférence s'établit à 412 000 dollars. Il repose sur l'hypothèse que les services nécessaires ne seront en aucun cas assurés par les effectifs permanents déjà prévus au chapitre 25E du budget-programme approuvé, et qu'il faudra des ressources additionnelles pour engager du personnel temporaire. Les besoins en personnel temporaire ne pourront être déterminés avec exactitude qu'en fonction du calendrier des conférences pour 1994-1995. Il convient toutefois de noter que, pour calculer les ressources nécessaires pour l'assistance temporaire pour les réunions en 1994-1995, on s'est fondé sur l'expérience passée, c'est-à-dire que l'on a tenu compte non seulement des réunions annoncées au moment de la préparation du budget, mais aussi de celles qui pourraient être autorisées par la suite, en partant de l'hypothèse que le nombre et la répartition des conférences et des réunions au cours de l'exercice biennal 1994-1995 seraient à peu près les mêmes que les années précédentes. Dans ce cas, il n'y aurait pas lieu de prévoir de ressources additionnelles au titre du chapitre 25E du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995.

Annexe IV

LISTE DES DOCUMENTS DISTRIBUES POUR LA
CINQUANTE ET UNIEME SESSION DE LA COMMISSION

Documents à distribution générale

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	
E/CN.4/1995/1	2	Ordre du jour provisoire : note du Secrétaire général
E/CN.4/1995/1/Rev.1	2	Adoption de l'ordre du jour: note du Secrétaire général
E/CN.4/1995/1/Add.1 et Corr.1, Add.2 et Add.3	2	Annotations à l'ordre du jour provisoire, établies par le Secrétaire général
E/CN.4/1995/2- E/CN.4/Sub.2/1994/56	19	Rapport de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités sur les travaux de sa quarante-sixième session
E/CN.4/1995/3	4	Note verbale datée du 18 avril 1994 adressée au Centre pour les droits de l'homme par la Mission permanente de la Ligue des Etats arabes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/4	12	Situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie : septième rapport périodique présenté par M. Tadeusz Mazowiecki, rapporteur spécial de la Commission, en application du paragraphe 37 de la résolution 1994/72 de la Commission
E/CN.4/1995/5	11 et 25	Note du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
E/CN.4/1995/5/Add.1	11 et 25	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/6- E/CN.4/Sub.2/1994/42	10	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/7 et Corr.1	12	Situation des droits de l'homme au Rwanda : rapport présenté par M. René Degni-Ségué, rapporteur spécial de la Commission, en application du paragraphe 20 de la résolution S-3/1 de la Commission

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/8- E/CN.4/Sub.2/1994/43	4	Lettre datée du 4 juillet 1994, adressée au Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme par l'observateur permanent de la Palestine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/9- E/CN.4/Sub.2/1994/44	10	Note verbale datée du 12 juillet 1994, adressée au Centre pour les droits de l'homme par la Mission permanente de l'Etat du Koweït auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/10	12	Situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie : huitième rapport périodique présenté par M. Tadeusz Mazowiecki, rapporteur spécial de la Commission, en application du paragraphe 37 de la résolution 1994/72 de la Commission
E/CN.4/1995/11	8	Rapport du Groupe de travail sur le droit au développement sur les travaux de sa deuxième session
E/CN.4/1995/12	12	Situation des droits de l'homme au Rwanda : rapport présenté par M. René Degni-Ségui, rapporteur spécial de la Commission, en application du paragraphe 20 de la résolution S-3/1 de la Commission
E/CN.4/1995/13	4	Note verbale datée du 17 mai 1994, adressée au Centre pour les droits de l'homme par la Mission permanente de la Ligue des Etats arabes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/14	4	Note verbale datée du 27 juin 1994, adressée au Centre pour les droits de l'homme par la Mission permanente de la Ligue des Etats arabes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/15	3	Situation des droits de l'homme au Guatemala : rapport établi par Mme Mónica Pinto, expert indépendant, conformément à la résolution 1994/58 de la Commission
E/CN.4/1995/16 et Corr.1	3	Situation des droits de l'homme au Togo : rapport du Secrétaire général
<u>Cote</u>	<u>Point de</u>	

l'ordre
du jour

E/CN.4/1995/17	3	Rapport du Président du groupe de travail officieux à composition non limitée réuni conformément à la décision 1994/111 de la Commission
E/CN.4/1995/18	3	Réunion technique sur l'Année internationale et la Décennie internationale des populations autochtones
E/CN.4/1995/19	4	Situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 : rapport présenté par M. René Felber, rapporteur spécial, conformément à la résolution 1993/2 A de la Commission
E/CN.4/1995/20	4	Rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/21	4	<u>Idem</u>
E/CN.4/1995/22	4	Note du Secrétaire général
E/CN.4/1995/23	5	Rapport final du Groupe spécial d'experts sur l'Afrique australe
E/CN.4/1995/24	6	Rapport sur la mission effectuée en Afrique du Sud par le Rapporteur spécial chargé de surveiller le passage à la démocratie en Afrique du Sud, Mme Judith Sefi Attah, du 7 au 18 novembre 1994
E/CN.4/1995/25 et Add.1 et 2	7	Rapport du Secrétaire général, établi en application de la résolution 1994/11 de la Commission
E/CN.4/1995/26	8	Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1994/21 de la Commission, intitulée "Le droit au développement"
E/CN.4/1995/27	8	Rapport du Groupe de travail sur le droit au développement sur les travaux de sa troisième session
E/CN.4/1995/28	9	La situation en Palestine occupée : rapport du Secrétaire général

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	
E/CN.4/1995/29	9	Rapport sur la question de l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, présenté par le Rapporteur spécial, M. Enrique Bernales Ballesteros, conformément à la résolution 1994/7, de la Commission
E/CN.4/1995/30	10	Note du Secrétaire général
E/CN.4/1995/31	10	Rapport du Groupe de travail sur la détention arbitraire
E/CN.4/1995/31/Add.1 et 2	10	Décisions adoptées par le Groupe de travail sur la détention arbitraire
E/CN.4/1995/31/Add.3	10	Rapport du Groupe de travail sur la détention arbitraire : visite au Bhoutan
E/CN.4/1995/31/Add.4	10	<u>Idem</u> : visite au Viet Nam
E/CN.4/1995/32	10	Promotion et protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression : rapport présenté par le Rapporteur spécial, M. Abid Hussain, conformément à la résolution 1993/45 de la Commission
E/CN.4/1995/33 et Add.1	10 <u>a</u>	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture: rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/34	10 <u>a</u>	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/34/Add.1 et Corr.1	10 <u>a</u>	Rapport sur la visite effectuée dans la Fédération de Russie par le Rapporteur spécial, M. Nigel S. Rodley, présenté en application de la résolution 1994/37 de la Commission
E/CN.4/1995/35	10 <u>b</u>	Rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/36	10 <u>c</u>	Rapport du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	
E/CN.4/1995/37	10 c	Dispositif spécial pour l'examen du problème des personnes disparues sur le territoire de l'ex-Yougoslavie : rapport présenté par M. Manfred Nowak, membre du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, en application du paragraphe 24 de la résolution 1994/72 de la Commission
E/CN.4/1995/38 et Add.1	10 d	Rapport du Groupe de travail chargé d'examiner le projet de protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
E/CN.4/1995/39	10	Indépendance et impartialité du pouvoir judiciaire, des jurés et des assesseurs et indépendance des avocats : rapport présenté par le Rapporteur spécial, M. Param Kumaraswamy, conformément à la résolution 1994/41 de la Commission
E/CN.4/1995/40	10	Détention de fonctionnaires internationaux et de membres de leurs familles : rapport mis à jour du Secrétaire général, établi en application de la résolution 1994/42 de la Commission
E/CN.4/1995/41	10	Note du Secrétaire général
E/CN.4/1995/42	11 a	Rapport préliminaire présenté par le Rapporteur spécial chargé de la question de la violence contre les femmes, y compris ses causes et ses conséquences, Mme Radhika Coomaraswamy, conformément à la résolution 1994/45 de la Commission
E/CN.4/1995/43	11	Les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/44 et Corr.1	11	Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique : rapport du Secrétaire général, présenté conformément à la résolution 1994/48 de la Commission

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	
E/CN.4/1995/45	11	Rapport du Secrétaire général sur les mesures internationales et nationales prises pour assurer la protection des droits de l'homme et prévenir la discrimination liée au VIH au SIDA
E/CN.4/1995/46	11	Développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme, y compris la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/46/Add.1	11	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/47	11	Note du secrétariat
E/CN.4/1995/48	11	Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme : rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 1994/54 de la Commission
E/CN.4/1995/49	11 <u>d</u>	Droits de l'homme et exodes massifs : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/50	11 <u>d</u>	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/50/Add.1 et Corr.1	11 <u>d</u>	Personnes déplacées dans leur propre pays - Rapport du représentant du Secrétaire général, M. Francis Deng, présenté en application de la résolution 1993/95 de la Commission : la situation en Colombie
E/CN.4/1995/50/Add.2	11 <u>d</u>	<u>Idem</u> : la situation au Burundi
E/CN.4/1995/50/Add.3	11 <u>d</u>	<u>Idem</u> : compilation de normes juridiques
E/CN.4/1995/50/Add.4	11 <u>d</u>	<u>Idem</u> : note sur la mission au Rwanda
E/CN.4/1995/51	11	Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme : rapport du Secrétaire général présenté conformément au paragraphe 15 de la résolution 1993/51 de la Commission
E/CN.4/1995/52	12	Situation des droits de l'homme à Cuba : rapport établi par le Rapporteur spécial, M. Carl-Johan Groth, en application de la résolution 1994/71 de la Commission

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	
E/CN.4/1995/53	12	Coopération avec les représentants d'organes de l'Organisation des Nations Unies chargés de la question des droits de l'homme : rapport établi par le Secrétaire général en application de la résolution 1994/70 de la Commission
E/CN.4/1995/54 et Corr.1	12	Situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie - Rapport spécial sur les médias : rapport du Rapporteur spécial établi conformément à la résolution 1994/72 de la Commission
E/CN.4/1995/55	12	Situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran : rapport établi par M. Reynaldo Galindo Pohl, représentant spécial de la Commission, en application de la résolution 1994/73 de la Commission et de la décision 1994/263 du Conseil économique et social
E/CN.4/1995/56	12	Situation des droits de l'homme en Iraq : rapport établi par le Rapporteur spécial, M. Max van der Stoep, en application de la résolution 1994/74 de la Commission
E/CN.4/1995/57	12	Situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie : dixième rapport périodique présenté par M. Tadeusz Mazowiecki, rapporteur spécial de la Commission, conformément au paragraphe 37 de la résolution 1994/72 de la Commission
E/CN.4/1995/58	12	Situation des droits de l'homme au Soudan : rapport du Rapporteur spécial, M. Gáspár Bíró, présenté en application de la résolution 1994/79 de la Commission
E/CN.4/1995/59	12	Situation des droits de l'homme en Haïti : rapport présenté par M. Marco Tulio Bruni Celli, rapporteur spécial, conformément à la résolution 1994/80 de la Commission
E/CN.4/1995/60 et Add.1	12	[Texte français non distribué]

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/61	12	Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires : rapport du Rapporteur spécial, M. Bacre Waly N'diaye, présenté en application de la résolution 1994/82 de la Commission
E/CN.4/1995/61/Add.1	12	Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires : rapport du Rapporteur spécial, M. Bacre Waly N'diaye, sur la mission qu'il a effectuée en Indonésie et au Timor oriental du 3 au 13 juillet 1994
E/CN.4/1995/62	12	Situation des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/63	12	Situation des droits de l'homme dans le sud du Liban : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/64	12	Situation des droits de l'homme en Afghanistan : rapport final présenté par M. Felix Ermacora, rapporteur spécial, conformément à la résolution 1994/84 de la Commission
E/CN.4/1995/65	12	Situation des droits de l'homme au Myanmar : rapport établi par le Rapporteur spécial, M. Yozo Yokota, en application de la résolution 1994/85 de la Commission
E/CN.4/1995/66	12	Situation des droits de l'homme au Burundi : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/67 et Corr.1	12	Situation des droits de l'homme au Zaïre : rapport présenté par M. Roberto Garretón, rapporteur spécial, conformément à la résolution 1994/87 de la Commission
E/CN.4/1995/68	12	Situation des droits de l'homme en Guinée équatoriale : rapport présenté par le Rapporteur spécial de la Commission, M. Alejandro Artucio, en application de la résolution 1994/89 de la Commission

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	
E/CN.4/1995/69	12 a	Rapport du Secrétaire général présenté en application de la décision 1994/110 de la Commission
E/CN.4/1995/70	12	Situation des droits de l'homme au Rwanda : rapport présenté par M. René Degni-Ségui, rapporteur spécial de la Commission, en application du paragraphe 20 de la résolution S-3/1 de la Commission
E/CN.4/1995/71	12	<u>Idem</u>
E/CN.4/1995/72	12	Situation au Timor oriental : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/73	13	Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille et efforts déployés par le Secrétariat pour promouvoir ladite convention : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/74	14	Droits de l'homme et bioéthique : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/75	14	Question du suivi des principes directeurs pour la réglementation des fichiers personnels informatisés : rapport du Secrétaire général, présenté en application de la décision 1993/113 de la Commission
E/CN.4/1995/76	15	Rapport du Groupe des Trois créé conformément à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid
E/CN.4/1995/77	16	Rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/78	16	Rapport de M. Maurice Glélé-Ahanhanzo, rapporteur spécial chargé de procéder à l'examen de la question des formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, présenté conformément à la résolution 1994/64 de la Commission

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	
E/CN.4/1995/78/Add.1	16	Rapport de M. Maurice Glélé-Ahanhanzo, rapporteur spécial chargé de procéder à l'examen de la question des formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, sur la mission qu'il a effectuée aux Etats-Unis d'Amérique, du 9 au 22 octobre 1994, présenté conformément aux résolutions 1993/20 et 1994/64 de la Commission
E/CN.4/1995/79	17	Rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/80	17	Succession d'Etats en matière de traités internationaux relatifs aux droits de l'homme : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/81	18	Inventaire de toutes les activités normatives concernant les droits de l'homme menées sur le plan international : rapport du Secrétaire général établi conformément à la résolution 1994/19 de la Commission
E/CN.4/1995/82		[Cote non utilisée]
E/CN.4/1995/83	19	Rapport de Mme Judith Sefi Attah, présidente de la quarante-sixième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, établi conformément au paragraphe 14 de la résolution 1994/23 de la Commission
E/CN.4/1995/84	20	Rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/85	21	Situation des droits de l'homme en Albanie : rapport du Secrétaire général, présenté conformément à la résolution 1994/57 de la Commission
E/CN.4/1995/86		[Cote non utilisée]
E/CN.4/1995/87 et Add.1	21	Rapport de M. Michael Kirby, représentant spécial du Secrétaire général, chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Cambodge, présenté conformément à la résolution 1994/61 de la Commission

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	
E/CN.4/1995/88	21	Situation des droits de l'homme en El Salvador : rapport de M. Pedro Nikken, expert indépendant, établi conformément à la résolution 1994/62 de la Commission
E/CN.4/1995/89	21	Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme, y compris le Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/89/Add.1	21	Rapport du Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/90	21	Assistance apportée à la Roumanie dans le domaine des droits de l'homme : note du secrétariat
E/CN.4/1995/90/Add.1	21	Rapport sur l'évaluation du programme de pays pour la Roumanie en matière de services consultatifs et d'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme : note du secrétariat
E/CN.4/1995/91 et Add.1	22	Rapport présenté par M. Abdelfattah Amor, rapporteur spécial, conformément à la résolution 1994/18 de la Commission
E/CN.4/1995/92	22	Rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/93	23	Rapport du groupe de travail sur sa dixième session
E/CN.4/1995/94	24 <u>b</u>	Note du secrétariat
E/CN.4/1995/95	24 <u>d</u>	Rapport du groupe de travail
E/CN.4/1995/96	24	Rapport du groupe de travail chargé d'élaborer un protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la participation des enfants aux conflits armés
E/CN.4/1995/97	24 <u>a</u>	Rapport du Secrétaire général

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	
E/CN.4/1995/98	3 et 25	Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
E/CN.4/1995/99 et Add.1	26	Rapport du Secrétaire général, établi en application de la résolution 1993/84 de la Commission
E/CN.4/1995/100	10	Réunion d'experts sur les enfants et adolescents en détention - Application des normes relatives aux droits de l'homme : rapport du Secrétaire général, présenté conformément à la résolution 1993/80 de la Commission
E/CN.4/1995/101	7	Rapport du séminaire sur l'extrême pauvreté et le déni des droits de l'homme : note du Secrétariat
E/CN.4/1995/102	15	Etat de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/103	20	Note verbale datée du 21 septembre 1994, adressée au Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève par la Mission permanente de la République fédérative de Yougoslavie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/104		[Cote non utilisée]
E/CN.4/1995/105	16	Contribution de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
E/CN.4/1995/106	24 c	Note du Secrétaire général
E/CN.4/1995/107	12	Lettre datée du 17 octobre 1994, adressée au Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme par le représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/108	12	Lettre datée du 2 novembre 1994, adressée au Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme par le représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Cote Point de

l'ordre
du jour

E/CN.4/1995/109	25	Note du secrétariat
E/CN.4/1995/110	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/111	10 a et 12	Rapport conjoint du Rapporteur spécial chargé d'examiner la question de la torture, M. Nigel S. Rodley, et du Rapporteur spécial chargé d'étudier les questions relatives aux exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, M. Bacre Waly N'diaye, présenté en application des résolutions 1994/37 et 1994/82 de la Commission : visite des rapporteurs spéciaux en Colombie du 17 au 26 octobre 1994
E/CN.4/1995/112	24	Incidence des conflits armés sur les enfants : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/113	11	Renforcement du Centre pour les droits de l'homme : rapport du Secrétaire général
E/CN.4/1995/114	8	Note du Secrétaire général
E/CN.4/1995/115	3	Lettre datée du 19 octobre 1994, adressée à la Commission des droits de l'homme par le représentant permanent de la République islamique d'Iran
E/CN.4/1995/116	19	Lettre datée du 5 janvier 1995, adressée à la Commission des droits de l'homme par le représentant permanent de la Norvège et le chargé d'affaires de la Mission permanente de la République de Finlande auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/117	12	Lettre datée du 29 novembre 1994, adressée au Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme par le représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/118	12	Lettre datée de janvier 1995, adressée au Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme par le représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Cote

Point de
l'ordre
du jour

E/CN.4/1995/119	19	Observations sur le projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : note du Bureau international du Travail
E/CN.4/1995/120	19	Protection du patrimoine des peuples autochtones : note du Bureau international du Travail
E/CN.4/1995/121	17	Lettre datée du 31 janvier 1995, adressée au Président de la Commission des droits de l'homme par le chargé d'affaires par intérim de la République de Croatie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/122	17	Lettre datée du 1er février 1995, adressée au Président de la Commission des droits de l'homme par le représentant permanent de la République de Slovénie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/123	22	Note verbale datée du 4 janvier 1995, adressée au Président de la Commission des droits de l'homme par la Mission permanente de la République fédérative de Yougoslavie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/124	7 et 8	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/125	7 et 16	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/126	12 et 20	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/127	7, 12 et 24	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/128	12 et 20	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/129	24	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/130	18	Lettre datée du 10 janvier 1995, adressée au Président de la Commission des droits de l'homme par l'ambassadeur de la République fédérative de Yougoslavie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/131	7, 8, 12 et 25	Lettre datée du 10 janvier 1995, adressée au Président de la Commission des droits de l'homme par l'ambassadeur de la

		République fédérative de Yougoslavie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/132	20	Lettre datée du 10 janvier 1995, adressée au Président de la Commission des droits de l'homme par l'ambassadeur de la République fédérative de Yougoslavie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/133	10, 12 et 20	Lettre datée du 27 janvier 1995, adressée au Président de la Commission des droits de l'homme par l'ambassadeur de la République fédérative de Yougoslavie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/134	20	Note verbale datée du 16 janvier 1995, adressée au Centre pour les droits de l'homme par la Mission permanente de la République d'Iraq auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/135	24	<u>Idem</u>
E/CN.4/1995/136	12	<u>Idem</u>
E/CN.4/1995/137	7	<u>Idem</u>
E/CN.4/1995/138	12	Note verbale datée du 19 janvier 1995, adressée au Centre pour les droits de l'homme par la Mission permanente de la République d'Iraq auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/139	12	Note verbale datée du 6 février 1995, adressée à la Commission des droits de l'homme par la Mission permanente de la République de Géorgie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/140	12	[Texte français non distribué]
<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/141	19	Note verbale datée du 18 janvier 1995, adressée au Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme par la Mission

permanente du Royaume du Danemark auprès
de l'Office des Nations Unies à Genève

E/CN.4/1995/142	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/143	12	Note du secrétariat
E/CN.4/1995/144	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/145	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/146	25	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/147	11 <u>a</u>	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/148	12	Lettre datée du 13 février 1995, adressée au Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme par le représentant permanent du Myanmar auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/149	22	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/150	12	Situation des droits de l'homme au Myanmar : rapport du Secrétaire général, présenté conformément à la résolution 49/197 de l'Assemblée générale
E/CN.4/1995/151	24	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/152	10 <u>c</u> et 12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/153	12 et 20	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/154	10	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/155	10	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/156	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/157	21	[Texte français non distribué]

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/158	16	Lettre datée du 3 mars 1995, adressée à M. Maurice Glélé-Ahanhanzo, rapporteur spécial chargé d'examiner les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, par le chef de la délégation des Etats-Unis d'Amérique à la cinquante et unième session de la Commission des droits de l'homme
E/CN.4/1995/159	19 a	Note du secrétariat
E/CN.4/1995/160	12	Lettre datée du 6 mars 1995, adressée au Président de la Commission des droits de l'homme par le représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, président de l'Organisation de la Conférence islamique
E/CN.4/1995/161	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/162	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/163	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/164	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/165	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/166	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/167	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/168	12	Lettre datée du 7 mars 1995, adressée au Président de la Commission des droits de l'homme par le représentant permanent de l'Arménie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
E/CN.4/1995/169	17	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/170	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/171	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/172	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/173	12	[Texte français non distribué]
<u>Cote</u>	<u>Point de</u>	

l'ordre
du jour

E/CN.4/1995/174	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/175	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/SR.1 à 64 a/ et E/CN.4/1995/SR.1 à 64/Corrigendum		Comptes rendus analytiques des séances tenues par la Commission à sa cinquante et unième session, et rectificatif

Documents à distribution limitée b/

<u>Cote</u>		<u>Point de l'ordre du jour</u>
E/CN.4/1995/L.1	27	Note du Secrétaire général
E/CN.4/1995/L.2	9	Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Chine, Cuba, Egypte, Indonésie, Malaisie, Mauritanie, Maroc, Oman, Pakistan, Qatar, Soudan, Tunisie, Yémen : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.3	4	Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Chine, Cuba, Egypte, Indonésie, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Oman, Pakistan, Qatar, Soudan, Tunisie, Yémen : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.4	4	Algérie, Bahreïn, Cuba, Egypte, Emirats arabes unis, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie, Viet Nam, Yémen : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.4/Rev.1	4	Algérie, Bahreïn, Bangladesh, Cuba, Egypte, Emirats arabes unis, Indonésie, Koweït, Liban, Malaisie, Mauritanie, Maroc, Oman, Pakistan, Qatar, Somalie, Soudan, Sri Lanka, République arabe syrienne, Tunisie, Viet Nam, Yémen : projet de résolution révisé
E/CN.4/1995/L.5	6	Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Egypte, El Salvador, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Finlande, France, Gambie, Grèce, Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Kenya, Madagascar, Malaisie, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Népal, Nigéria, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Soudan, Suède, Togo, Tunisie, Zimbabwe : projet de résolution

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/L.6	7	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : projet de résolution retiré
E/CN.4/1995/L.7	4	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Egypte, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.8	5	Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Côte d'Ivoire, Danemark, Egypte, El Salvador, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Iraq, Irlande, Islande, Italie, Japon, Kenya, Madagascar, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pakistan, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Soudan, Suède, Togo, Tunisie, Venezuela, Zimbabwe : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.9	15	Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Autriche, Belgique, Bénin, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Chili, Côte d'Ivoire, Egypte, El Salvador, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Finlande, France, Gambie, Ghana, Grèce, Iraq, Irlande, Islande, Italie, Kenya, Luxembourg, Madagascar, Nigéria, Pays-Bas, Philippines, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Soudan, Suède, Togo, Tunisie, Venezuela, Zimbabwe : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.10 et Add.1 à 23	28	Projet de rapport de la Commission sur sa cinquante et unième session

<u>Cote</u>		<u>Point de l'ordre du jour</u>
E/CN.4/1995/L.11 et Add.1 à 11	28	<u>Idem</u>
E/CN.4/1995/L.12	9	Angola, Costa Rica, Cuba, Guatemala, Inde, Nicaragua, Nigéria : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.13	9	Albanie, Allemagne, Angola, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chypre, Côte d'Ivoire, Danemark, Egypte, El Salvador, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Grèce, Hongrie, Inde, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Lettonie, Madagascar, Malte, Maurice, Népal, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse, Togo, Venezuela : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.14	24 <u>b</u>	Philippines : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.15	13	Philippines : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.15/Rev.1	13	Bangladesh, Cameroun, Chili, Chypre, El Salvador, Equateur, Haïti, Indonésie, Iraq, Mexique, Népal, Pakistan, Pérou, Philippines, Sri Lanka, Zimbabwe : projet de résolution révisé
E/CN.4/1995/L.16	9	Projet de résolution présenté par le Président
E/CN.4/1995/L.17	16	Afrique du Sud, Angola, Brésil, Cameroun, Chili, Côte d'Ivoire, Cuba, Egypte, El Salvador, Ethiopie, France, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Madagascar, Mauritanie, Maroc, Maurice, Népal, Nigéria, Portugal, République de Corée, République dominicaine, Sénégal, Soudan, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe : projet de résolution

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/L.18	7	Angola, Bénin, Cuba, Iran (République islamique d'), Iraq, Népal, Nigéria, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée, Soudan, Venezuela, Viet Nam : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.18/Rev.1	7	[<u>mêmes auteurs</u>], Egypte, Guinée-Bissau, Haïti, Jamahiriya arabe libyenne, Madagascar, Philippines, : projet de résolution révisé
E/CN.4/1995/L.19	17	Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Costa Rica, Danemark, El Salvador, Equateur, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Guinée-Bissau, Haïti, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Madagascar, Maurice, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, Slovaquie, Suède : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.20	17	Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Belgique, Canada, El Salvador, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Guinée-Bissau, Haïti, Italie, Lettonie, Maurice, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Ukraine : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.21	13	Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Egypte, El Salvador, Equateur, Fédération de Russie, Guatemala, Guinée-Bissau, Haïti, Madagascar, Mauritanie, Maroc, Mexique, Nicaragua, Nigéria, Pérou, Philippines, Portugal, Sri Lanka, Tunisie, Turquie, Venezuela : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.22	7	Cuba, El Salvador, Equateur, Inde, Iraq, Kenya, Mauritanie, Nicaragua, Nigéria, Pérou, République populaire démocratique de Corée, Uruguay, Viet Nam : projet de résolution

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/L.22/Rev.1	7	[<u>mêmes auteurs</u>], Algérie, Angola, Colombie, Guinée-Bissau, Haïti, Venezuela, Zimbabwe : projet de résolution révisé
E/CN.4/1995/L.23	16	Albanie, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Chine, Cuba, Haïti, Israël, Mexique, Népal, République de Corée, République dominicaine, Turquie : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.24	7	Allemagne, Angola, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Costa Rica, Danemark, El Salvador, Equateur, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée-Bissau, Haïti, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Madagascar, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Ukraine : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.25	7	Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Burundi, Canada, Chili, Chypre, Côte d'Ivoire, Danemark, Espagne, Finlande, Fédération de Russie, France, Grèce, Guatemala, Irlande, Italie, Mexique, Nigéria, Portugal, République tchèque, Sénégal, Slovaquie, Suisse, Venezuela : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.26 et Rev.1 et 2	12	Cuba : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.27	8	Afghanistan, Algérie, Angola, Bangladesh, Bhoutan, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Cuba, Egypte, El Salvador, Equateur, Ethiopie, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Kenya, Madagascar, Malaisie, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Myanmar, Népal, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines,

CotePoint de
l'ordre
du jour

		République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Thaïlande, Tunisie, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zimbabwe : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.28	18	Allemagne, Angola, Argentine, Australie, Autriche, Canada, Chili, Danemark, El Salvador, Finlande, France, Fédération de Russie, Haïti, Hongrie, Inde, Islande, Italie, Liechtenstein, Malaisie, Maurice, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.29	11	El Salvador, Nicaragua, Philippines, Pologne, Venezuela : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.30	21	Nicaragua : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.30/Rev.1	21	[même auteur], Bolivie, Costa Rica, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, Honduras, Paraguay, République dominicaine : projet de résolution révisé
E/CN.4/1995/L.31	22	Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Costa Rica, Danemark, El Salvador, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jordanie, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Maurice, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Venezuela : projet de résolution

CotePoint de
l'ordre
du jour

E/CN.4/1995/L.32	20	Albanie, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bénin, Brésil, Canada, Chypre, Costa Rica, Croatie, Fédération de Russie, Finlande, Guatemala, Guinée-Bissau, Hongrie, Lettonie, Liechtenstein, Malawi, Maurice, Nicaragua, Norvège, Pologne, République de Corée, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine, Venezuela : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.33	19	Afrique du Sud, Allemagne, Australie, El Salvador, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Pologne, Slovénie, Suède, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.34	16	Cuba : projet d'amendement au projet de décision 1 que la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités a recommandé à la Commission d'adopter sous le titre "Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale et ethnique, la xénophobie et d'autres formes contemporaines d'intolérance qui y sont associées"
E/CN.4/1995/L.35	11	Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bénin, Bulgarie, Brésil, Burundi, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gambie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, la Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Mauritanie, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.36		[Cote non utilisée]

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/L.37	19	Belgique, Bolivie, Cameroun, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Equateur, Fédération de Russie, France, Guinée-Bissau, Honduras, Irlande, Myanmar, Nigéria, Pérou, Philippines, République de Corée, République dominicaine, Sénégal : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.38	19	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, El Salvador, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Madagascar, Nicaragua, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Suède, Ukraine : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.39	19	Australie, Belgique, Canada, France, Grèce, Irlande, Lettonie, Pays-Bas, Philippines, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.40	10	Japon : projet d'amendement au projet de décision 9 que la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités a recommandé à la Commission d'adopter
E/CN.4/1995/L.41	19	Australie, Bolivie, Canada, Chili, Colombie, Cuba, Danemark, El Salvador, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Grèce, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pérou, Suède : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.42	19	Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Bulgarie, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Nicaragua, Pays-Bas, République dominicaine, Roumanie : projet de décision

CotePoint de
l'ordre
du jour

E/CN.4/1995/L.43

10 d Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Arménie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Côte d'Ivoire, Danemark, El Salvador, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Haïti, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Malte, Norvège, les Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Uruguay, Venezuela : projet de résolution

E/CN.4/1995/L.44

10 Afrique du Sud, Argentine, Australie, Autriche, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, Finlande, France, Hongrie, Italie, Koweït, Lettonie, Nicaragua, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Uruguay, Venezuela : projet de résolution

E/CN.4/1995/L.45

19 Arménie, Australie, Belgique, Bénin, Bolivie, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Cuba, Danemark, El Salvador, Equateur, Fédération de Russie, Finlande, Grèce, Islande, Italie, Kenya, Mexique, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Portugal, Suède : projet de résolution

E/CN.4/1995/L.46

19 Algérie, Australie, Canada, Colombie, Danemark, El Salvador, Ethiopie, Finlande, Grèce, Hongrie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Lettonie, Nicaragua, Norvège, Pérou, Philippines, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Turquie, Venezuela : projet de résolution

l'ordre
du jour

- E/CN.4/1995/L.47 14 Algérie, Angola, Bangladesh, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Cuba, Egypte, El Salvador, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Kenya, Liban, Libéria, Madagascar, Malawi, Maroc, Maurice, Mauritanie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Soudan, Togo, Tunisie, Uruguay, Zaïre, Zambie, Zimbabwe : projet de résolution
- E/CN.4/1995/L.48 12 Guinée-Bissau, Nigéria, Iles Salomon : projet de résolution
- E/CN.4/1995/L.49 21 Brésil, Canada, Colombie, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Mexique, Nicaragua, Norvège, Pérou, République dominicaine, Venezuela : projet de résolution
- E/CN.4/1995/L.50 10 c Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, Autriche, Bangladesh, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chili, Croatie, Danemark, Egypte, El Salvador, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Jordanie, Koweït, Lettonie, Malaisie, Maroc, Norvège, Pakistan, Pérou, Portugal, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Yémen : projet de résolution
- E/CN.4/1995/L.51 10 Algérie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Costa Rica, Danemark, El Salvador, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée-Bissau, Hongrie, Irlande, Italie, Jordanie, Lettonie, Luxembourg, Madagascar, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République tchèque,

Cote

Point de
l'ordre
du jour

		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Uruguay : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.52	10	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Danemark, El Salvador, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine, Uruguay, Venezuela : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.53	10	Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée-Bissau, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Lettonie, Luxembourg, Madagascar, Maurice, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Suède, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.54	10	Allemagne, Australie, Autriche, Bénin, Bulgarie, Cameroun, Canada, Costa Rica, Danemark, Egypte, El Salvador, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée-Bissau, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Turquie, Ukraine : projet de résolution

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/L.55	10	Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Madagascar, Népal, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Sénégal, Slovaquie, Suède, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.56	10	Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bénin, Bulgarie, Canada, Chili, Danemark, El Salvador, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Haïti, Honduras, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Madagascar, Nicaragua, Norvège, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse, Uruguay, Venezuela : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.57	10	Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bulgarie, Costa Rica, Danemark, El Salvador, Finlande, France, Ghana, Haïti, Honduras, Hongrie, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Madagascar, Maurice, Nouvelle-Zélande, Philippines, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Uruguay : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.58	11	Afghanistan, Algérie, Azerbaïdjan, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, Egypte, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Paraguay, Pérou, Philippines, République dominicaine, Sri Lanka, Turquie, Uruguay, Venezuela : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.59	11	Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bulgarie, Cameroun, Chili, Chypre, Costa Rica, El Salvador, Finlande, France, Grèce, Israël, Italie, Madagascar, Népal, Nicaragua, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Suède, Zimbabwe : projet de résolution

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/L.60	11	Angola, Chine, Cuba : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.61	19	Arménie, Australie, Bolivie, Canada, Chili, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.62	19	Arménie, Australie, Bolivie, Canada, Chili, Colombie, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suède : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.63	11	Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Canada, Croatie, El Salvador, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Honduras, Hongrie, Israël, Japon, Lettonie, Malte, Nicaragua, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Togo, Ukraine, Venezuela, Zimbabwe : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.64	11	Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Arménie, Autriche, Bénin, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Egypte, El Salvador, Equateur, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Israël, Italie, Jordanie, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Maroc, Maurice, Mongolie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Tunisie, Ukraine, Uruguay, Venezuela : projet de résolution

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/L.65	11	Afghanistan, Afrique du Sud, Australie, Bangladesh, Canada, France, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Philippines, République arabe syrienne, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.66	21	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède : projet de résolution retiré
E/CN.4/1995/L.67	11	Afghanistan, Albanie, Allemagne, Angola, Argentine, Australie, Autriche, Bénin, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, El Salvador, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Haïti, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Madagascar, Mexique, Nicaragua, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République dominicaine, Roumanie, Sénégal, Slovaquie, Suède, Suisse, Tunisie, Ukraine, Uruguay : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.68	11	Australie, Autriche, Canada, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Indonésie, Lettonie, Malawi, Mexique, Mongolie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Sénégal, Slovaquie, Suède : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.69	11	Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, El Salvador, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gabon, Gambie, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jordanie, Kenya, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malte, Népal, Nicaragua,

Cote

Point de
l'ordre
du jour

Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Zimbabwe : projet de résolution

E/CN.4/1995/L.70

11

Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Bénin, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, El Salvador, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gambie, Grèce, Honduras, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jordanie, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malte, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Zimbabwe : projet de résolution

E/CN.4/1995/L.71

21

Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Malawi, Mauritanie, Nigéria, Sénégal, Togo, Zimbabwe : projet de résolution

E/CN.4/1995/L.72

21

Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Croatie, Danemark, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Finlande, France, Gambie, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Suède, Suisse, Ukraine : projet de résolution

<u>Cote</u>		<u>Point de l'ordre du jour</u>
E/CN.4/1995/L.73	14	France : projet de décision
E/CN.4/1995/L.74	12	Albanie, Allemagne, Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Islande, Japon, Koweït, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.75	11 a	Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Costa Rica, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jordanie, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse, Uruguay : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.76	12	Algérie, Bahreïn, Bangladesh, Cuba, Egypte, Emirats arabes unis, Indonésie, Koweït, Liban, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Oman, Pakistan, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie, Yémen : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.77	21	Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Chili, Colombie, Fédération de Russie, Grèce, Guatemala, Inde, Israël, Malawi, Pérou, Portugal, République de Corée, République dominicaine, Venezuela, Uruguay : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.78	25	Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bénin, Brésil, Bulgarie, Chili, Costa Rica, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gambie, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande,

Cote

Point de
l'ordre
du jour

		Islande, Italie, Japon, Jordanie, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Maurice, Mauritanie, Népal, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pérou, Pologne, République de Corée, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Tunisie, Ukraine, Venezuela, Zimbabwe : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.79	21	Australie, Autriche, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.80	11	Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bolivie, Brésil, Cameroun, Chine, Cuba, Egypte, Ethiopie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Kenya, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mauritanie, Mexique, Myanmar, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée, Soudan, Venezuela, Yémen, Zimbabwe : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.81	11 d	Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bulgarie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Nicaragua, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Portugal, République de Corée, République tchèque, Suède, Suisse, Uruguay : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.82	26	Allemagne, Autriche, Canada, Hongrie, Pays-Bas : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.82/Rev.1	26	[<u>mêmes auteurs</u>], Costa Rica, Etats-Unis d'Amérique, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède : projet de résolution révisé

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/L.83	11	Angola, Cuba : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.84	11 <u>d</u>	Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Bénin, Canada, Croatie, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Jordanie, Lettonie, Luxembourg, Madagascar, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Suède, Suisse, Uruguay : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.85	21	Allemagne, Australie, Canada, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.86	12	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Costa Rica, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République dominicaine, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.87	12	Afghanistan, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Egypte, Iran (République islamique d'), Malaisie, Maroc, Pakistan, Turquie, Yémen : projet de résolution retiré
E/CN.4/1995/L.88	12	Allemagne, Bulgarie, Croatie, Etats-Unis d'Amérique, Hongrie, Norvège, Pologne : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.88/Rev.1	12	Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chili, Croatie, Egypte, Emirats arabes unis, Etats-Unis d'Amérique, Gambie, Hongrie, Indonésie, Jordanie, Koweït, Malaisie, Maroc, Oman, Pakistan,

<u>Cote</u>		<u>Point de l'ordre du jour</u>
		Pays-Bas, Pologne, Qatar, République tchèque, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Tunisie, Turquie : projet de résolution révisé
E/CN.4/1995/L.89	12	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Koweït, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.90	12	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.91	12	Allemagne, Angola, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.92	25	Cuba : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.93	12	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Liechtenstein, Luxembourg, Maurice, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.94	12	Belgique, Espagne, Irlande, Portugal : projet de résolution

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/L.94/Rev.1	12	Allemagne, Algérie, Angola, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Burundi, Cameroun, Canada, Chili, Côte d'Ivoire, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guinée-Bissau, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Kenya, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Maurice, Mauritanie, Nigéria, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Suède, Suisse, Togo, Zambie, Zimbabwe : projet de résolution révisé
E/CN.4/1995/L.95	12	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Danemark, El Salvador, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Haïti, Honduras, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Nicaragua, Pays-Bas, Pérou, Portugal, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse, Uruguay, Venezuela : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.96	12	Costa Rica, Pays-Bas, Suisse, Uruguay, Venezuela : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.97	14	Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Cameroun, Danemark, Finlande, France, Grèce, Pologne, République tchèque, Roumanie, Sénégal : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.98	23	Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse, Tunisie, Ukraine : projet de résolution

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/L.99	12	Afghanistan, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Egypte, Iran (République islamique d'), Malaisie, Maroc, Pakistan, Sénégal, Turquie, Yémen : projet de résolution retiré
E/CN.4/1995/L.100	12	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.101	12	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.102	12	Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Danemark, El Salvador, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kenya, Lettonie, Liechtenstein, Madagascar, Malte, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.103	24 <u>d</u>	Afrique du Sud, Australie, Bolivie, Chili, Colombie, Cuba, El Salvador, Equateur, France, Gambie, Guatemala, Irlande, Maroc, Mexique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pérou, République dominicaine, Roumanie, Sénégal, Venezuela : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.104	12	Projet de résolution présenté par le Président

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/L.105	24	Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, El Salvador, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Guinée-Bissau, Grèce, Honduras, Hongrie, Islande, Irlande, Israël, Italie, Jordanie, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Mexique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Roumanie, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Togo, Uruguay, Venezuela, Zimbabwe : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.106	21	Pays-Bas : projet d'amendements au projet de résolution E/CN.4/1995/L.30, retiré
E/CN.4/1995/L.107	12	Albanie, Allemagne, Angola, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Colombie, Danemark, El Salvador, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gambie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kenya, Liechtenstein, Luxembourg, Malawi, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Roumanie, Sénégal, Slovaquie, Suède, Suisse : projet de résolution
E/CN.4/1995/L.108	12	Australie, Autriche, Canada, Chili, Etats-Unis d'Amérique, Haïti, Hongrie, Italie, Norvège, Pologne, République dominicaine, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse : projet de résolution

<u>Cote</u>		<u>Point de l'ordre du jour</u>
E/CN.4/1995/L.109	11	Cuba : projet d'amendement au projet de résolution E/CN.4/1995/L.75
E/CN.4/1995/L.110	18	Inde : projet d'amendements au projet de résolution E/CN.4/1995/L.28, retiré
E/CN.4/1995/L.111	12	Fédération de Russie : projet d'amendement au projet de résolution E/CN.4/1995/L.99, retiré
E/CN.4/1995/L.112	14	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède : projet d'amendements au projet de résolution E/CN.4/1995/L.47

Documents présentés par les organisations non gouvernementales

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/NGO/1	26	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/2	26	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/3	10 et 12	Exposé écrit présenté par la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture, organisation non gouvernementale inscrite sur la Liste
E/CN.4/1995/NGO/4	24	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/5	11 <u>a</u>	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/6	10 <u>a</u>	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/7	8	Exposé écrit présenté par la Fédération internationale des mouvements d'adultes ruraux catholiques, organisation non gouvernementale inscrite sur la Liste
E/CN.4/1995/NGO/8	11 <u>a</u>	[Texte français non distribué] catégorie II
E/CN.4/1995/NGO/9	23	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/10	21	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/11	22	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/12	19 <u>a</u>	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/13	17	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/14	20	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/15	24	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/16	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/17	16	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/18	20	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/19	10, 12 et 16	[Texte français non distribué]

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	
E/CN.4/1995/NGO/20	12	Exposé écrit présenté par Reporters sans frontières, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif de la catégorie II
E/CN.4/1995/NGO/21	9 et 12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/22	11 d	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/23	10	Exposé écrit présenté par la Fédération internationale des droits de l'homme, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif de la catégorie II
E/CN.4/1995/NGO/24	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/25	22	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/26	20	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/27	12	Exposé écrit présenté par la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture, organisation non gouvernementale inscrite sur la Liste
E/CN.4/1995/NGO/28	11 a	Exposé écrit présenté par l'Union interparlementaire, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif de la catégorie I
E/CN.4/1995/NGO/29	12	Exposé écrit présenté par la Fédération internationale des droits de l'homme, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif de la catégorie II
E/CN.4/1995/NGO/30	22	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/31	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/32	7 et 8	Exposé écrit présenté par le Centre Europe-tiers Monde, organisation non gouvernementale inscrite sur la Liste
E/CN.4/1995/NGO/33	12	Exposé écrit présenté par la Fédération internationale des droits de l'homme, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif de la catégorie II
E/CN.4/1995/NGO/34		[Cote non utilisée]

<u>Cote</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>	
E/CN.4/1995/NGO/35	22	Exposé écrit présenté par Pax Christi International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif de la catégorie II
E/CN.4/1995/NGO/36	13	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/37	10	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/38	12	Exposé écrit présenté conjointement par l'Alliance internationale des femmes, la Confédération mondiale du travail et la Fédération syndicale mondiale, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif de la catégorie I, l'Association américaine de juristes, l'Association internationale des juristes démocrates, la Commission de défense des droits de l'homme en Amérique centrale, la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples, Pax Christi International et Pax Romana, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif de la catégorie II, le Centre Europe-Tiers Monde, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, le Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme, le Mouvement international des faucons et l'Organisation mondiale contre la torture / SOS Torture, organisations non gouvernementales inscrites sur la Liste
E/CN.4/1995/NGO/39	12	Exposé écrit présenté conjointement par la Confédération mondiale du travail et la Fédération syndicale mondiale, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif de la catégorie I, le Comité international pour la sécurité et la coopération européennes, la Fédération latino-américaine des associations des familles des détenus disparus, la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples, le Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples,

CotePoint de
l'ordre
du jour

l'Organisation internationale pour le développement de la liberté d'enseignement, Pax Christi International et Service, paix et justice en Amérique latine, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif de la catégorie II, le Centre Europe-Tiers Monde, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples et le Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme, organisations non gouvernementales inscrites sur la Liste

E/CN.4/1995/NGO/40	19	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/41	19	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/42	10 <u>a</u>	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/43	24	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/44	10	Exposé écrit présenté par le Centre Europe-Tiers Monde, organisation non gouvernementale inscrite sur la Liste
E/CN.4/1995/NGO/45	11 <u>a</u>	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/46	11 <u>d</u>	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/47	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/48	19 <u>a</u>	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/49	12	Exposé écrit présenté conjointement par la Confédération mondiale du travail, la Fédération démocratique internationale des femmes, la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique, la Fédération syndicale mondiale, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif de la catégorie I; l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines, l'Association du monde indigène, l'Association internationale des juristes démocrates, l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse, le Conseil international des traités indiens, la Fédération générale des

Cote

Point de
l'ordre
du jour

femmes arabes, la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples, l'Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques, l'Organisation internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, Pax Christi International, l'Union des avocats arabes, l'Union des juristes arabes, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif de la catégorie II; le Centre Europe-tiers monde, la Communauté mondiale de vie chrétienne, le Conseil mondial de la paix, International Educational Development, Inc., le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, le Mouvement du tiers monde contre l'exploitation des femmes, organisations non gouvernementales inscrites sur la Liste

E/CN.4/1995/NGO/50	24	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/51	25	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/52	12	[Texte français non distribué]
E/CN.4/1995/NGO/53	24	Exposé écrit présenté par le Mouvement international des faucons, organisation non gouvernementale inscrite sur la Liste

a/ Les comptes rendus analytiques des séances privées (36ème et 37ème séances) ont fait l'objet d'une distribution restreinte.

b/ Parmi les auteurs des projets de résolution, de décision ou d'amendements, figurent les pays qui se sont joints aux auteurs postérieurement à la distribution du texte desdits projets.